GEVA

Définition par la Caisse Nationale de Solidarité par l'Autonomie (CNSA)

Le guide d'évaluation des besoins de compensation des personnes handicapées (GEVA) constitue le support de la démarche d'évaluation de la situation et des besoins de compensation de la personne. C'est sur cette base que des réponses lui seront proposées par l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH dans le cadre du plan personnalisé de compensation (PPC).

LE SITE GEVA Créé en 2008

https://www.cnsa.fr/outils-methodes-et-territoires-mdph-et-departements/evaluation-des-besoins-des-personnes-handicapees-et-reponses/le-geva

LA GRILLE D'ÉVALUATION

https://www.cnsa.fr/documentation/geva_graphique-080529-2.pdf

UNE ANALYSE CRITIQUE (faite en 2016)

https://www.cnsa.fr/documentation/CNSA_GEVA_signets-2.pdf

La démarche de GEVA-compatibilité

Extrait du site

L'ensemble des acteurs qui interviennent dans l'accompagnement des personnes handicapées portent à ce titre un regard sur la situation de ces personnes. Ils sont considérés comme des partenaires de l'évaluation, et leur contribution doit de ce fait pouvoir être recueillie dans le GEVA grâce à un travail à la fois sur ce que chacun peut communiquer de ses observations et sur la compatibilité technique du format des données échangées.

La notion de GEVA-compatibilité traduit cette volonté des acteurs de coopérer et de partager les informations pertinentes relatives à la situation de handicap d'une personne. Il s'agit d'une démarche de coopération pour une stratégie globale d'intervention au service de l'usager.

L'aboutissement de cette démarche peut se traduire par la mise en place d'outils d'échanges de données. Dans ce cadre, il est nécessaire de vérifier dans quelle mesure ces outils utilisent les mêmes concepts et le même vocabulaire que le GEVA pour éviter les évaluations redondantes dans une logique d'efficience et d'articulation.

La GEVA-compatibilité s'entend « dans les deux sens ». Lorsqu'il s'agit d'un outil, celui-ci doit pouvoir restituer les informations sous un format appropriable par les équipes pluridisciplinaires des MDPH, mais les informations du GEVA doivent également s'intégrer facilement dans cet outil. C'est la réciprocité du dialogue qui est recherchée.

L'objectif de la GEVA-compatibilité est double :

- faire en sorte que l'information circule le mieux possible entre l'équipe pluridisciplinaire et ses partenaires ;
- accompagner l'informatisation du GEVA en identifiant des formats d'échange pour rendre les informations compatibles entre elles.

La GEVA-compatibilité fait l'objet de projets cofinancés par la CNSA, qui ont notamment pour but d'identifier les pratiques de coopération et de partager les données d'évaluation des acteurs de terrain avec les équipes des MDPH. Il peut s'agir de projets relatifs à la démarche ou à la construction d'outils papier ou informatisés.

From:
https://www.la-plateforme-stevenson.org/v4/ - **La Plateforme Stevenson**

Permanent link:
https://www.la-plateforme-stevenson.org/v4/management/grilles/geva/geva-menu

Last update: **2022/10/29 10:47**